



ÉLITES ET TRANSITION : LE CAS DE MONTLOSIER

Karine Rance

► To cite this version:

Karine Rance. ÉLITES ET TRANSITION : LE CAS DE MONTLOSIER. Annales historiques de la Révolution française, 2020, 400 (2), pp.99-123. hal-03060488

HAL Id: hal-03060488

<https://uca.hal.science/hal-03060488>

Submitted on 14 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



ÉLITES ET TRANSITION : LE CAS DE MONTLOSIER¹

Karine RANCE

Cette analyse s'inspire des *Democratic Studies*, qui ont questionné depuis 1989 le rôle des élites (entendues comme détentrices du pouvoir politique, économique, intellectuel, militaire, administratif, etc.) dans les processus de transition politique. Pour John Higley et Jan Pakulski, le degré de fragmentation et de différenciation des élites, ainsi que leur mobilité constituent les ressorts majeurs des modalités du processus transitionnel. Ce modèle permet de renouveler la lecture de la transition entre Révolution, Empire et Restauration, ce qui sera fait ici à travers le cas du comte de Montlosier (1755-1838). Celui-ci a été très tôt convaincu de la nécessité de constituer un corps voué au service de l'État pour stabiliser le régime : dans sa réflexion théorique comme dans sa trajectoire, il a défendu l'idée d'une noblesse ouverte dans son recrutement, spécialisée dans la haute fonction publique, tandis que la bourgeoisie se consacrerait au négoce et à l'industrie. La spécialisation des élites permettrait à son avis de restaurer une monarchie tempérée, d'en assurer la stabilité et de rétablir la cohésion sociale. Cette position, qui devait permettre à la noblesse de perdurer dans la société post-révolutionnaire, donne sens aux ralliements successifs de Montlosier, entre monarchiisme, émigration, Consulat, Empire et Restauration.

Mots-clés : comte de Montlosier, Monarchiens, transition politique, élites, *democratic studies*.

La traversée des décennies révolutionnaires et impériales soulève avec une acuité particulière la question du choix politique. Quelle était

(1) Je tiens à remercier très sincèrement les relecteurs pour leurs conseils avisés et leur lecture attentive.

la part de rationalité dans les choix qui furent faits, quelle était celle d'une adaptation à un cadre institutionnel et à un paysage idéologique en profonde recomposition ? En 1815, ceux qui avaient choisi d'adhérer au « syncrétisme politique » de l'époque impériale se trouvèrent accusés de trahison politique². Pierre Serna a montré comment ces prétendues girouettes étaient en fait des hommes qui, à partir du Directoire, avaient fait le choix du service de l'État « comme une politique en soi », marquée par la volonté de fonder une troisième force³. Je propose de prolonger cette étude par celle des milieux royalistes modérés qui appelèrent, dès le début de la Révolution, à l'institutionnalisation d'une noblesse vouée au service d'une monarchie constitutionnelle. Ces hommes ne firent pas seulement le choix de la modération politique, ils firent aussi celui d'une spécialisation fonctionnelle des élites pour terminer la Révolution. Cette analyse s'inspire des *Democratic Studies*, qui ont questionné depuis 1989 le rôle des élites (entendues comme détentrices du pouvoir politique, économique, intellectuel, militaire, administratif, etc.) dans les processus de transition politique. Pour John Higley et Jan Pakulski⁴, le degré d'unité et de différenciation des élites, ainsi que leur mobilité constituent les ressorts majeurs des modalités du processus transitionnel. De la plus ou moins grande fragmentation d'une élite, porteuse ou non d'un *ethos* commun, dépend, selon les auteurs, la stabilisation d'un régime politique. Une élite divisée, dispersée, et dépourvue d'un *ethos* commun, est propice à l'émergence de jeux de pouvoir qui « ressemblent presque à une guerre déclarée [...]. Les conflits sont marqués par de profondes hostilités, [...] et ils sont ponctués de coups de force, des usurpations du pouvoir »⁵. Pour s'y maintenir, les nouveaux acteurs ont tendance à adopter des positions doctrinales fortes conduisant à une radicalisation qui compromet la stabilisation.

À 200 ans d'intervalle, la même question s'est ainsi posée : comment affermir un régime politique après une révolution ? Dans ce jeu de miroir entre révolution française et chute du bloc soviétique, l'historien polonais Bronislaw Baczko publiait en 1989 son ouvrage *Comment sortir de la Terreur* ? qui remettait en cause la lecture marxiste de la « réaction

(2) Pierre SERNA, *La République des girouettes. 1789-1815 et au-delà : une anomalie politique : la France de l'extrême centre*, Seyssel, Champ Vallon, 2005.

(3) *Ibid.*, p. 20, 420 et 468.

(4) John HIGLEY, Jan PAKULSKI, « Jeux de pouvoir des élites et consolidation de la démocratie en Europe centrale et orientale », *Revue française de science politique*, 50^e année, n° 4-5, 2000, p. 657-678.

(5) *Ibid.*, p. 659.



thermidorienne »⁶. Par cette interrogation sur les élites, il n'est pas question de contester le poids des acteurs populaires de la Révolution, mais de s'interroger à la lueur des *Democratic Studies*, sur le rôle spécifique, dans la stabilisation d'un nouveau régime, des acteurs politiques qui tiennent les rênes du pouvoir ou qui y prétendent. Entre 1789 et 1816, la France disposait d'une élite particulièrement fragmentée sur le plan des normes et de l'organisation partisane. Cette élite était encore peu différenciée sur le plan fonctionnel (des militaires pouvant être préfets ou ministres), même si la tendance était à la formation spécifique des futurs agents dans les lycées et grandes écoles et à la création des grands corps de l'État. Ceci favorisa l'émergence d'une élite nouvelle, qui compensa partiellement, et progressivement, la brutalité du remplacement plusieurs fois répété des cadres politiques, administratifs, militaires, etc. À plusieurs reprises en effet, durant ces décennies de la *Sattelzeit*, le renouvellement des élites fut nécessaire du fait de leur élimination physique ou de leur départ à l'étranger.

Le comte de Montlosier (1755-1838) promut très tôt l'idée d'une noblesse qui se spécialiserait, au nom d'un ethos de l'honneur, dans le service d'une monarchie dont elle serait le facteur de stabilisation. Il fit le choix d'une modération politique à l'Assemblée nationale, en émigration de 1792 à 1802, puis à son retour en France du Consulat à la Restauration. Regardé de nos jours comme le précurseur d'une droite parlementaire conservatrice⁷, ou comme l'incarnation d'un monarchiisme voué à adhérer au régime napoléonien⁸, il apparaît comme un personnage complexe mais bien plus cohérent que ne l'a dit Chateaubriand : « Féodalement libéral, aristocrate et démocrate, esprit bigarré, fait de pièces et de morceaux, Montlosier accouche avec difficulté d'idées disparates ; mais s'il parvient à les dégager de leur délivre, elles sont parfois belles, surtout énergiques. [...] Brise-raison, ergoteur, roide et hirsute, l'ancien député de la noblesse de Riom se permet néanmoins des condescendances au pouvoir ; il sait ménager ses intérêts, mais ne souffre pas qu'on s'en aperçoive, et met à

(6) Bronislaw BACZKO, *Comment sortir de la Terreur. Thermidor et la Révolution*, Paris, Gallimard, 1989.

(7) Pierre SERNA, « Du noble radical à l'aristocrate tempéré ou le comte de Montlosier et la naissance d'une famille de la droite française durant le Directoire », dans Philippe BOURDIN (dir.), *Les noblesses françaises dans l'Europe de la Révolution*, Rennes, PUR et Clermont-Ferrand, PUBP, 2010, p. 177-195.

(8) Robert GRIFFITHS, *Le centre perdu. Malouet et les « monarchiens » dans la Révolution française*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1988.

l'abri ses faiblesses d'homme derrière son honneur de gentilhomme »⁹. Sans chercher *a posteriori* des cohérences qui n'existeraient pas dans des écrits produits, chaque fois, en réaction aux événements, on cherchera les permanences de cette pensée subtile, voire plastique. Nous observerons comment Montlosier, dès 1790, comprit que cette Révolution était sans retour et fit le choix de la modération idéologique pour la terminer. Nous verrons ensuite que cela passait, à ses yeux, par la construction d'un régime constitutionnel doté d'un système bicaméral assurant la prééminence d'une noblesse vouée au service de l'État et qui serait le remède contre la fragmentation de la société. L'analyse du parcours politique de Montlosier, enfin, révèle une mise en pratique de cette volonté de servir le gouvernement, qu'il soit napoléonien ou bourbon, pourvu qu'il réponde peu ou prou à son idéal de modération.

Une Révolution sans retour

Quoique difficile à classer, Montlosier est à rapprocher des monarchiens. Plutôt favorable aux premières mesures révolutionnaires, il bascula dans la contre-révolution à partir de 1791. Il appela alors à lutter par les armes sans esprit de vengeance, car il était fondamentalement favorable à la modération, et parce que cette révolution lui semblait aussi inévitable que souhaitable.

Élu député suppléant aux États généraux de la noblesse de la sénéchaussée de Riom, Montlosier fut appelé à siéger après la démission du comte de La Rouzière, le 17 septembre 1789. Il fréquenta d'abord des députés du côté droit, tels que le vicomte de Mirabeau (« Mirabeau-Tonneau », le frère du tribun du peuple) avant de se rapprocher des monarchiens et d'adhérer au club monarchique en 1791. Il participa au cours de ces années 1791-92 à une définition doctrinale du monarchiënisme par une série de brochures qui répondaient notamment à celles du comte d'Antraigues : *De la Nécessité d'une contre-révolution en France, pour rétablir les Finances, la Religion, les Mœurs, la Monarchie et la Liberté* (Paris, 1791) ; *Des moyens d'opérer la contre-révolution* (Paris, 1791) ; *Observations sur l'adresse à l'ordre de la noblesse française de M. le comte d'Entraigues* (sic, sl., 1792)¹⁰. Les positions qu'il y défendait ont conduit Emmanuel de Waresquiel à le classer comme « aristocrate libéral » plutôt

(9) René de CHATEAUBRIAND, *Les mémoires d'outre-tombe*, Paris, Garnier, 1910, tome 2, livre 8.

(10) Robert GRIFFITHS, *op. cit.*, p. 145.



que comme monarchien¹¹. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que le terme de monarchien était à l'origine un terme d'opprobre désignant à partir de la fin de l'année 1790 les membres du club monarchique, puis un groupe aux contours assez flous. Si l'on en croit Louis Mallet, fils de Mallet du Pan, Montlosier était bien, en 1797, à compter dans leurs rangs : « le parti que les aristocrates appellent monarchien prend de la force ; MM. Malouet, Montlosier et Lally n'y vont pas de main morte, et si le Corps législatif se formait et prenait de la consistance, je concevrais des espérances »¹². Rétrospectivement, Montlosier revendiquait lui-même cette appartenance, quand il écrivait dans ses mémoires, à propos de polémiques auxquelles il dut faire face en 1796 à Londres : « Moi et tout le parti monarchien nous fûmes plus que jamais la bête noire »¹³. Emmanuel de Waresquiel fonde la distinction entre aristocrates libéraux et monarchiens sur leur rapport à l'histoire, les premiers cherchant à « refonder dans le droit » un passé idéal à travers l'établissement d'une chambre des pairs composée de nobles, les seconds voulant fonder un ordre nouveau sur la base de l'égalité des citoyens et l'équilibre des pouvoirs. En réalité, les monarchiens, très divers dans leurs positions, étaient pour la plupart favorables à un pouvoir exécutif fort associé au bicaméralisme. Montlosier se trouvait indéniablement dans cette mouvance. L'examen de ses positions montre qu'il était résolument porté vers l'avenir et vers un ordre nouveau, quand bien même il prétendait fonder ses principes sur le passé de la monarchie française. C'est au point que, selon Paul Beik, Montlosier n'était même pas un homme de droite. Il serait inclassable¹⁴. De fait, il accompagna le processus révolutionnaire au cours des deux premières années.

En 1790, le député auvergnat célébrait dans son *Essai sur l'art de constituer...* « une des plus grandes et des plus belles révolutions qui aient existé dans le faste des empires »¹⁵. Il renia certes assez rapidement ce texte – avouer aussi clairement être favorable à une constitution écrite n'était plus à l'ordre du jour à partir de 1791 et il prétendit ensuite qu'il

(11) Emmanuel de WARESQUIEL, *Un groupe d'hommes considérables. Les pairs de France et la Chambre des pairs héréditaire de la Restauration*, Paris, Fayard, 2006, p. 36-37.

(12) Louis Mallet à Mallet du Pan, 23 mars 1797, MALOUE, *Mémoires*, II, p. 505, cité par Robert GRIFFITHS, *op. cit.*, p. 175.

(13) Comte de MONTLOSIER, *Souvenirs d'un émigré (1791-1798)*, publiés par son arrière-petit-fils, le comte de La Rouzière Montlosier et par Ernest d'Hauterive, Paris, Hachette, 1951, p. 236.

(14) « Strictly speaking, Montlosier does not belong to our collection of men of the Right. The truth is that he belonged to no one else but himself » (Paul H. BEIK, *The French Revolution seen from the right. Social Theories in motion, 1789-1799*, Philadelphie, The American Philosophical Society, 1956, p. 33).

(15) Comte de MONTLOSIER, *Essai sur l'art de constituer les peuples*, 1790, rééd. 1791, p. 16.

n'était pas possible de « constituer un peuple ». Mais en 1791 encore, il regardait la réunion des États généraux comme un bienfait, et le partage de la souveraineté comme une révolution :

« Du moment que le roi, fatigué de toutes les oscillations d'un gouvernement que des résistances puissantes rendaient, depuis longtemps, timide et incertain, se fut décidé à réunir les états-généraux, du moment qu'entouré d'écueils et de conseils de toute espèce il eut conçu la résolution ferme et généreuse de remettre la nation en possession de ses anciens droits, et de se dessaisir en sa faveur d'une partie de la puissance souveraine, le gouvernement français, par cette commotion arrivée tout-à-coup dans les mœurs, dans les lois, dans le système des habitudes et des relations nationales se trouva dès lors avoir éprouvé une révolution. C'est une révolution, fruit de la prudence et de la bonté du monarque, qui devait régénérer la France, en extirpant pour jamais tous les anciens abus [...] c'est cette révolution que le roi nous a donnée, que la noblesse a désirée, que les Parlements ont sollicitée, que la nation entière a voulue »¹⁶.

Certes, Montlosier assimilait dans cet essai la réunion des États généraux à un retour aux traditions monarchiques françaises (la nation avait recouvert « ses anciens droits »), ce qui tendrait à le classer parmi les « aristocrates libéraux », pour reprendre la classification d'Emmanuel de Waresquiel. Mais l'usage instrumental de la référence historique n'est pas propre à un courant spécifique. Il est très fréquent dans les écrits contre-révolutionnaires : il s'agit de fonder un projet politique nouveau sur un passé imaginé. Car Montlosier reconnaissait la souveraineté nationale dans ce texte paru en 1791, ainsi que le partage de cette souveraineté entre le roi et la nation « entière ». Celle-ci était entendue comme étant composée de l'ensemble des Français et non uniquement de leurs représentants ou du second ordre. Montlosier s'opposa d'ailleurs, lorsqu'il siégeait à l'Assemblée constituante, à une distinction entre citoyens actifs et passifs. Corollaire de cette adhésion précoce à une acception moderne de la nation, la représentation nationale était fondamentale à ses yeux. En homme des Lumières enfin, il reconnaissait la liberté comme étant un droit naturel. La rupture avec la Révolution se fit toutefois sur le principe de l'égalité qui lui paraissait non seulement chimérique mais dangereuse, et sur la constitution civile du clergé. En tout état de cause, dès 1790, il envisageait

(16) IDEM, *De la nécessité d'opérer une contre-révolution pour rétablir les finances, la religion, les mœurs, la monarchie et la liberté*, Paris, 1791, p. 9-10.

la Révolution comme un processus inéluctable dont les causes étaient inhérentes à l'absolutisme.

En 1824, alors qu'il était sensiblement revenu de son enthousiasme initial, et qu'il écrivait que la réunion des États généraux n'avait pas été une mesure propre à résoudre les problèmes de la France, le comte de Montlosier déclarait pourtant encore que ce n'était pas cette assemblée qui avait provoqué la Révolution¹⁷. La faute en revenait à l'état de déliquescence des institutions françaises à la fin de l'Ancien Régime. Ce n'était pas la Révolution qui avait dissous la société française en un amalgame incohérent d'individus : c'étaient les monarques ayant régné depuis Louis XIV qui avaient entamé le processus en affaiblissant la noblesse pour établir leur despotisme. La France en 1789 était déjà « dissoute »¹⁸. Dans l'exposition historique de ce processus, Montlosier devait beaucoup à Boulainvilliers. La noblesse avait perdu toute puissance et n'en avait conservé que le lustre écrivait-il. Il ajoutait que les privilèges qui avaient été accordés aux gentilshommes, notamment pour l'accès aux écoles militaires ou aux grades d'officier, étaient la preuve même de leur faiblesse : c'étaient des aumônes accordées par la royauté à ceux qui n'avaient plus aucun pouvoir¹⁹. Le peuple, en s'en prenant aux nobles, n'avait fait que suivre la direction donnée par le trône : la justice seigneuriale avait été prise pour une usurpation des droits du monarque, et les droits seigneuriaux pour une usurpation de propriété²⁰.

Montlosier ne contestait pas que la noblesse ait sa part de responsabilité dans cette dégénérescence particulièrement visible en émigration. À Londres en 1797, il reprochait aux nobles émigrés d'avoir provoqué l'échec de toute Restauration en poussant à une polarisation extrême et à la violence. En effet, alors que depuis plusieurs siècles le trône privait progressivement la noblesse de ses droits, les « aristocrates » (c'est ainsi qu'il les nommait) émigrés semblaient soutenir le despotisme en opposant monarchie et liberté²¹. En donnant l'impression qu'on ne pouvait pas défendre l'un et l'autre, ils avaient empêché toute solution modérée. Il le

(17) ID., *De la Monarchie au 1^{er} janvier 1824*, Paris, Delaunay, 1824, p. 219.

(18) ID., *De la monarchie française depuis son établissement jusqu'à nos jours, ou Recherches sur les anciennes institutions françaises et sur les causes qui ont amené la Révolution et ses diverses phases jusqu'à la déclaration d'empire [Texte imprimé], avec un supplément sur le gouvernement de Buonaparte depuis ses commencements jusqu'à sa chute ; et sur le retour de la maison de Bourbon*, Paris, H. Nicolle, 1814-1815, 3 vol., vol. 2, p. 127-128.

(19) *Ibidem*, vol. 1, p. 302.

(20) *Ibid.*, vol. 1, p. 209.

(21) Comte de MONTLOSIER, *Des effets de la violence et de la modération dans les affaires de France*. À M. Malouet, Londres, J. de Boffe, 1796. Pierre SERNA, art. cit., p. 188.



dénonçait tout aussi ouvertement après la Restauration : à voir les haines déchaînées contre les hommes raisonnables et contre le système bicaméral, il semblait à l'époque de l'émigration à Coblenz et à Londres que la France fût condamnée à la monarchie absolue. Par leur refus de la modération, ces hommes qui se disaient « purs » portaient une lourde responsabilité dans l'échec de l'émigration²².

Dès 1790, Montlosier sentait la difficulté de la position médiane qu'il adoptait avec les Monarchiens, entre la défense des prérogatives royales et celle des droits du peuple. Il prédisait ce qu'en dirait la postérité : « il exista une poignée d'hommes [...] qui les premiers attaquèrent le despotisme, quand il était sur le trône, et qui le poursuivirent encore lorsque descendu du trône, d'où il menaçait les peuples, il alla se réfugier dans la taverne du peuple, d'où il menaçait les rois ; repoussés du peuple en défendant ses droits, repoussés du monarque en défendant les droits de la monarchie [...], ils supportèrent avec le même courage les injustices des peuples et les injustices des rois »²³. Modéré dans ses principes, Montlosier l'était aussi dans les moyens qu'il prônait pour les imposer. C'est ainsi qu'en 1791 il se rendit à Coblenz porteur d'un message de Claude-Ignace de Barante pour le maréchal de Castries appelant à la clémence à l'égard des Français à l'issue de la campagne militaire qui s'annonçait, et dont aucun gentilhomme n'imaginait qu'elle se solderait par la défaite de la coalition. À Londres encore, Montlosier appelait à la modération²⁴, ce qui lui valut en septembre 1796 de recevoir un blâme des deux frères de Louis XVI²⁵. Il recommandait aux royalistes de ne pas céder à leur désir de vengeance. Cela ne signifiait toutefois pas éviter toute violence, car Montlosier est de ceux qui, très tôt, appelèrent à la guerre civile. Alors que l'imaginaire des émigrés à Coblenz se construisait dans l'idée du châtiment contre des sujets rebelles, ou d'une croisade internationale contre des barbares assoiffés de sang, ce qui justifiait l'appel aux monarchies étrangères, l'Auvergnat était conscient du risque que cela faisait courir à la contre-révolution. S'il devait y avoir conflit armé, il fallait que le combat prît la forme d'une guerre civile. Montlosier sentait bien que les émigrés perdraient tout crédit auprès des Français s'ils arrivaient avec les puissances étrangères. Mais s'il pouvait penser ce conflit comme une guerre civile, c'est qu'il avait adopté la conception

(22) IDEM, *De la monarchie*, p. 156-157.

(23) ID., *Essai sur l'art* ..., p. 19-20.

(24) ID., *Des effets*... ; Pierre SERNA, art. cit., p. 189.

(25) Fernand BALDENSBERGER, *Le mouvement des idées dans l'émigration française (1789-1815)*, Paris, Plon-Nourrit, 1924, vol. 2, p. 124-125.



moderne de la nation²⁶. Il considérait celle-ci comme comprenant tous les Français, ce qui lui permettait d'envisager la guerre à mener par les émigrés contre leurs compatriotes comme une « guerre civile extranéisée »²⁷, et non comme la répression de sujets insurgés. Il croyait en la vertu régénératrice d'un conflit civil pour lutter contre la *stasis*, la « discorde »²⁸ : « Il ne s'agit que de nos intérêts [nationaux] ; c'est donc une guerre civile qu'il nous faut ; c'est pour la France qu'il faut combattre »²⁹. Les puissances étrangères devaient être réduites au rang de forces « auxiliaires »³⁰ afin que les Français comprennent que les émigrés luttent pour la nation, mais contre les clubs et les factions. Il recommandait de présenter leur combat comme une « guerre de propriété »³¹ afin de chercher l'alliance avec les élites roturières³². En 1792 il se disait pressé que la guerre éclate « parce que nous en serons délivrés plus vite »³³. Cette position belliciste distinguait Montlosier de la plupart des autres monarchiens, selon Robert Griffiths³⁴.

Reconstruire un grand État

Montlosier avait donc compris dès le début de la Révolution que le retour à l'Ancien Régime était impossible. Les changements étaient non seulement irréversibles, mais en partie nécessaires à ses yeux. En 1816, dans la réédition actualisée de son ouvrage *De la Monarchie* (première édition 1814), il ajouta un chapitre intitulé « Si la Révolution est finie ? » dans lequel il mettait en garde les « exaltés » reprenant « le ton de Coblençe », contre l'illusion d'une marche allant à rebours d'un processus qui s'inscrivait dans une dynamique historique européenne³⁵. Il prenait acte de la disparition

(26) Karine RANCE, « De Coblençe à Cayenne : Exil, déportation et guerre civile ou l'intégration dans la nation française au tournant du XIX^e siècle », dans Jean-Philippe LUIS et Fabien CONORD, *Violence et politique de la Révolution française au début du XX^e siècle*, Clermont-Ferrand, PUBP, 2019, p. 147-158.

(27) Jean-Claude CARON, « La guerre civile redoutée ou espérée ? Peurs sociales et traitement politique de la discorde (France, XIX^e siècle) », dans Frédéric CHAUVAUD (dir.), *L'ennemie intime. La peur : perceptions, expressions, effets*, Rennes, PUR, p. 257-266. Jean-Clément MARTIN, *Violence et Révolution. Essai sur la naissance d'un mythe national*, Paris, Le Seuil, 2006.

(28) Jean-Claude CARON, *op. cit.* ; Comte de MONTLOSIER, *Des moyens d'opérer la contre-révolution*, sl, nd, [1791].

(29) MONTLOSIER, *Ibid.*, p. 24.

(30) *Ibid.*, p. 25.

(31) *Ibid.*, p. 27.

(32) Marie-France PIGUET, « "Contre-révolution", "guerre civile", "lutte entre deux classes" : Montlosier (1755-1838) penseur du conflit politique moderne », *Astérian* [En ligne], 6 / 2009.

(33) MONTLOSIER, *Observations sur l'adresse... de d'Entraigues*, p. 20.

(34) *Mercure de France*, décembre 1791, cité par Robert GRIFFITHS, *op. cit.*, p. 146.

(35) Comte de MONTLOSIER, *De la monarchie française, depuis la seconde restauration jusqu'à la fin de la session de 1816, avec un supplément sur la session actuelle, pour faire suite à "La*

du vieux monde : « La Révolution est vaincue. [...] Un grand État est à reconstruire » sans les vices de la monarchie absolue ni ceux de la Révolution³⁶.

Si Montlosier défendit toujours le régime monarchique, il était en revanche beaucoup moins fermement attaché au principe de légitimité dynastique³⁷ : lorsque Bonaparte apparut comme l'alternative à la République directoriale, Montlosier, comme bon nombre d'émigrés, n'hésita pas à abandonner le comte de Provence³⁸. De même durant les Cent-Jours, alors que l'issue de la guerre semblait déjà certaine, et qu'il ignorait le nom de celui qui était « destiné en France à avoir la domination », Montlosier n'était pas plus sensible que par le passé à la légitimité historique des Bourbons³⁹. Sans doute ne pouvait-il pas prendre le risque de choisir le mauvais parti au moment d'une transition politique, mais on sent bien que le choix de la personne avait beaucoup moins d'importance que le régime qui serait mis en place.

Montlosier était encore plus étranger au principe de droit divin qu'il n'invoquait jamais. Après avoir connu une période d'athéisme dans sa jeunesse, il avait retrouvé la foi mais restait fortement anticlérical. Son projet de restauration ne passait pas par l'union du trône et de l'autel, absente de son discours (sauf en 1792 quand il se fit l'écho de la rhétorique coblençaise sur la lutte pour le trône et la « religion de nos pères »⁴⁰). En 1815 encore, il balayait du revers de la main les théories providentialistes de Bonald et Joseph de Maistre⁴¹. Le spectacle des missions qui sillonnaient le pays au début de la Restauration n'était pas pour le réconcilier avec le clergé catholique. Il reprochait en 1824 au gouvernement d'avoir « livré toute la France au clergé »⁴². Il n'avait observé à son retour en France « ni impiété ni irrégion » écrivait-il (ce que dément le journal qu'il rédigea lors de son court passage en France en 1801⁴³), mais le « système politico-religieux »

monarchie française, depuis son établissement jusqu'en 1814", et à "La monarchie française, depuis le retour des Bourbons jusqu'au 1er avril 1815, Paris, Gide fils, 1818, p. 56.

(36) IDEM, *De la Monarchie*, 1814, vol. 3, p. 1.

(37) Hélène BECQUET et Bettina FREDERKING (dir.), *La dignité de roi. Regards sur la royauté au premier XIX^e siècle*, Rennes, PUR, 2009.

(38) Sur l'évolution des relations des comtes de Provence et d'Artois avec les monarchiens, voir Friedemann PESTEL, « Monarchiens et monarchie en exil : conjonctures de la monarchie dans l'émigration française », *AHRF*, 2015-4, p. 3-29.

(39) Comte de MONTLOSIER, *Quelques vues sur l'objet de la guerre, et sur les moyens de terminer la Révolution*, Paris, H. Nicolle, 1815, p. 53.

(40) IDEM, *Des moyens...*

(41) ID., *Vues...*

(42) ID., *De la monarchie*, 1824, p. 165.

(43) Bibliothèque du patrimoine Clermont-Ferrand (noté BP par la suite) : MS 2576, Journal de voyage. « C'est aujourd'hui dimanche. [...] Il y avait cependant quelques personnes à la messe. Les



adopté sous la Restauration devait les y mener plus sûrement que dix ans de Révolution⁴⁴. La célèbre pétition qu'il adressa en 1826 à la chambre des pairs consumma son divorce avec « le parti prêtre » et fit de lui le porte-voix de l'opposition gallicane de la chambre haute (dont il ne fut pas membre avant 1832) contre le gouvernement⁴⁵. Le scandale le poursuivit jusqu'à sa mort, et lui valut un enterrement civil.

Montlosier voulait défendre la monarchie *et* la liberté⁴⁶. Celle qu'il défendait, au premier chef, était la liberté d'expression. Il la brandit à la face des députés de l'Assemblée nationale lorsque ceux-ci voulurent le faire taire : « C'est une infamie que de ne pouvoir pas délibérer ! La voilà, la liberté nationale »⁴⁷. Il continua à user de son droit à Londres, alors que les frères de Louis XVI auraient voulu contrôler la parole des émigrés⁴⁸. Même dans l'ouvrage destiné à faire l'éloge de la monarchie que Bonaparte lui commanda, Montlosier s'avéra extrêmement critique à l'encontre du despotisme de Louis XIV qui avait instauré une « servitude insensée »⁴⁹. Pour lui, la liberté individuelle était le plus fondamental des droits naturels de l'homme. Si l'homme s'était, dans son propre intérêt, associé à ses congénères en société, il fallait que celle-ci garantît la libre association de ces volontés individuelles : « Je crois que la liberté individuelle est le plus grand objet de tout gouvernement. La liberté politique ne doit embrasser que les moyens nécessaires pour la conservation de la liberté individuelle. Or la liberté individuelle n'est autre chose que le libre exercice des facultés naturelles »⁵⁰.

En 1814, dans *De la Monarchie*, Montlosier prétendit que le Consulat avait garanti toutes les libertés⁵¹. Écrit destiné à lui assurer le soutien de Bonaparte, mais publié à contretemps sous la Restauration, cet ouvrage fut complété au dernier moment par un avertissement et quelques notes de bas de page concédant que l'Empire avait évolué vers l'arbitraire et le despotisme⁵². Car si Montlosier était attaché aux libertés, il n'en était

jeunes gens ont entendu dire qu'autrefois il y avait une religion. On sonne encore de temps en temps une messe le matin et le soir j'ai entendu quelques prêtres chanter dans une église déserte ».

(44) MONTLOSIER, *De la monarchie*, 1814, vol. 2, p. 252 sq et p. 355.

(45) Robert CASANOVA, *Montlosier et le parti prêtre*, Paris, Laffont, 1970. Emmanuel de WARESQLIEL, *op. cit.*, p. 190. Olivier TORT, *La droite française : aux origines de ses divisions, 1814-1830*, Paris, CTHS, 2013.

(46) Comte de MONTLOSIER, *De la nécessité d'opérer une contre-révolution pour rétablir les finances, la religion, les mœurs, la monarchie et la liberté*, Paris, 1791.

(47) Archives parlementaires (AP), tome 28, Séance du 10 juillet 1791.

(48) Fernand BALDENSPERGER, *op. cit.*, vol. 2, p. 124-125.

(49) MONTLOSIER, *De la monarchie*, 1814, vol. 2, p. 20.

(50) IDEM, *Essai sur l'art...*, p. 51.

(51) MONTLOSIER, *De la monarchie*, 1814, vol. 3, p. 103.

(52) *Ibidem*.

pas moins favorable à un exécutif fort. De fait, dans l'édition de 1824, il écrivait que la charte consacrait les « anciennes bases de nos libertés »⁵³, mais il dénonçait par ailleurs un gouvernement « à genoux devant les prêtres, tremblant devant la Révolution »⁵⁴.

Montlosier était partisan d'une constitution qui garantirait les Français contre le despotisme monarchique et contre celui d'une chambre des représentants unique. Quoiqu'il fasse parfois référence à « l'ancienne constitution du royaume », il n'avait jamais prétendu la décrire⁵⁵. Il usa de cette référence commune aux royalistes pour la revêtir, dès 1790, de son propre projet : un texte écrit, deux chambres dont un corps représentatif de la nation et une assemblée réservée à la noblesse, mais pas de séparation absolue des pouvoirs car l'exécutif devait rester fort⁵⁶. La constitution votée en 1791 lui apparut comme une « démocratie royale » qui n'était pas susceptible de fonder un régime durable car elle ne garantissait pas suffisamment le pouvoir royal⁵⁷.

Il resta fidèle à ce projet médian entre monarchie absolue et démocratie jusqu'à ses derniers écrits, même s'il paraît se crispier sur les idées de féodalité et de noblesse après la Restauration. Ce raidissement était pourtant particulièrement malvenu de la part d'un homme, certes noble, mais qui avait utilisé sans hésitation le titre de comte qui lui était attribué abusivement. Il en demanda avec succès la confirmation à Louis XVIII en 1816 seulement⁵⁸. En 1815, à l'issue des Cent-Jours, il avertit ses compatriotes du danger d'une dislocation de la nation sous l'effet de l'invasion étrangère, et il les incita à élaborer une constitution qui rendît justice à tous les acteurs de la Révolution, particulièrement aux nobles émigrés⁵⁹. Ce texte serait un « arsenal » pour ramener la paix civile, écrivait-il. Il n'était pas question dans cet essai de reprendre, après les Cent-Jours, la Charte qui, par ses imprécisions, avait porté en elle les germes de la discorde dont Bonaparte n'avait eu qu'à attiser les tisons. La future constitution devait assurer le maintien d'une chambre haute réservée aux nobles, tout en conservant une chambre représentative de la nation.

(53) MONTLOSIER, *De la monarchie*, 1824, p. 156-257.

(54) *Ibidem*, p. 461.

(55) Paul BEIK, *op. cit.*, p. 35.

(56) MONTLOSTIER, *Essai sur l'art de constituer les peuples*, 1790, rééd. 1791.

(57) IDEM, *Des moyens... ; Mémoires de M. le comte de Montlosier sur la Révolution française, le Consulat, l'Empire, la Restauration et les principaux événements qui l'ont suivie, 1785-1830...*, Paris, Dufey, 1830, 2 vol., t. 1 p. 264, et Pierre SERNA, *art. cit.*, p. 181.

(58) BP : MS 2572, lettre de Montlosier à Prosper de Barante, 1816.

(59) MONTLOSIER, *Quelques vues*, p. 56.

Faut-il, de ce fait, classer Montlosier parmi les « aristocrates » au sens propre, souhaitant que la noblesse « retrouve » un pouvoir dont elle aurait été dotée dans les temps « féodaux » ? Le noble n'est pas, dans son esprit, supérieur au roturier par essence. C'est à la transmission, au sein des familles, d'un « patrimoine autre que matériel »⁶⁰ que tient cette supériorité morale qui se traduit par le sens de l'honneur. On parlerait aujourd'hui d'*habitus*. Dès lors, la noblesse pouvait s'acquérir, avec du temps, et elle pouvait aussi se perdre, si un individu ne faisait pas ses preuves. Elle était indispensable à la société car détentrice d'un *éthos* qui faisait d'elle la garante d'une morale publique. Des emplois devaient lui être réservés, qui ne nécessitaient aucune compétence particulière, mais un profond sens de l'honneur. Conscient que le monde avait changé, Montlosier ne cherchait pas à « restituer » à la noblesse un pouvoir féodal. Il proposait dès 1790 d'en faire une élite au service de l'État⁶¹.

À côté de cette « élite de service », Montlosier avait bien noté qu'il existait une élite économique en pleine croissance. Il se rendait compte, dans les années 1820, que la France entrait dans une phase de développement industriel accéléré. Il le nota dans son ouvrage de 1824 : l'esprit mercantile depuis cinquante ans augmentait. Il avait provoqué l'ascension sociale de gens du peuple, mieux instruits et plus riches. Leur activité économique devait être encouragée, car elle était utile à l'ensemble de la société, mais il fallait empêcher que ce monde nouveau ne transforme la culture française, qu'il « ne vienne envahir notre ancien caractère »⁶². Montlosier a alors des mots qui disent le choc des cultures, entre le monde d'Ancien Régime et celui de la société industrialisée, entre la culture de l'honneur qu'il prônait et celle du capitalisme en pleine croissance : « jusqu'à présent, excepté le *Journal des Débats*, personne n'a osé dire que l'argent devait être le principe d'un État quelconque »⁶³. Et le vieux comte d'ajouter : « En France, selon nos anciennes mœurs, l'argent n'est point dédaigné. C'est un esclave dont on se sert. Permis aux libéraux de le regarder comme un Dieu »⁶⁴. Chateaubriand a des lignes superbes pour dire cette confrontation culturelle : « Maintenant, un traînard dans ce monde a non-seulement vu mourir les hommes, mais il a vu mourir les idées : principes, mœurs, goûts, plaisirs, peines, sentiments, rien ne ressemble à ce qu'il a connu. Il est

(60) IDEM, *Essai sur l'art... et : De la monarchie*, 1824, p. 134. Paul BEIK, *op. cit.*, p. 35.

(61) Emmanuel de WARESQUIEL, *op. cit.*, p. 37 ; IDEM, *L'histoire à rebrousse-poil. Les élites, la Restauration, la Révolution*, Paris, Fayard, 2005, p. 98-99.

(62) MONTLOSIER, *De la monarchie*, 1824, p. 463-465.

(63) *Ibidem*, p. 465.

(64) *Ibid.*, 1824, p. 466.



d'une race différente de l'espèce humaine au milieu de laquelle il achève ses jours. Et pourtant, France du dix-neuvième siècle, apprenez à estimer cette vieille France qui vous valait »⁶⁵. C'est toute une génération qui observe, médusée, cette autre Révolution en cours.

Montlosier avait donc noté la diversification des élites françaises. Il les hiérarchisait en fonction de leur *éthos* : d'un côté la noblesse et l'honneur, de l'autre la bourgeoisie industrielle et négociante, et l'argent. Le mépris à l'égard de ces activités qui valaient dérogeance sous l'Ancien Régime est palpable. Les hommes nouveaux étaient vus par Montlosier comme des parvenus non encore acculturés au code moral de la noblesse ancienne. L'important était que chacun trouve sa place dans la nouvelle société, et que les normes de la noblesse s'imposent à tous. Montlosier avait vécu plusieurs fois le renouvellement brutal des élites : à l'Assemblée nationale, en 1792 quand l'émigration l'exclut et le déclassa, en 1802 quand il rentra en France avec la plupart des émigrés, puis sous l'Empire, et enfin par trois fois entre 1814 et 1815. À chaque fois il était directement concerné et jouait à la fois son statut social, son emploi, et ses revenus. En 1815, dans *Quelques vues...* il se demandait que faire de tous ces hommes qui voulaient conserver leurs nouvelles places et de ceux qui aspiraient à retrouver les anciennes. Il était lui-même directement touché : « toutes les positions sont fausses, toutes les doctrines absurdes »⁶⁶. Un lourd travail de réenchantement de la politique et du trône s'annonçait pour Louis XVIII⁶⁷, car Montlosier n'était pas seul à ressentir cette lassitude extrême.

Parcours et accommodements

Les publications de Montlosier montrent une pensée qui évolue au fil du temps – comment pourrait-il en être autrement dans un tel contexte ? – mais qui reste fidèle à ses principes fondamentaux. Elle est marquée par la modernité et la modération d'un « extrême centre »⁶⁸ royaliste qui s'est trouvé exclu un temps du jeu politique mais dont les idées s'imposent finalement sous la Restauration, et déjà en partie sous l'Empire. Montlosier se construit l'image d'un homme en décalage permanent, original, voire

(65) René de CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'Outre-Tombe, nouvelle édition critique, établie, présentée et annotée par Jean-Claude Berchet*, Paris, Garnier, 1989-1998, vol. 1, p. 513.

(66) MONTLOSIER, *Quelques vues*, 1815.

(67) Corine LEGOY, *L'enthousiasme désenchanté : éloge du pouvoir sous la Restauration*, Paris, SER, 2010 ; Natalie SCHOLZ, *Die imaginierte Restauration. Repräsentationen der Monarchie im Frankreich Ludwigs XVIII.*, Darmstadt, WBG, 2006 ; Emmanuel FUREIX, *La France des Larmes. Deuils politiques à l'âge romantique (1814-1840)*, Seyssel, Champ Vallon, 2009.

(68) Pierre SERNA, *op. cit.*



bizarre, vu comme démocrate à Londres et comme aristocrate à Paris, publiant sous la première Restauration un ouvrage écrit sous l'Empire (et pour l'Empereur), et sous les Cent-Jours un livre composé sous les Bourbons. Il rêva à plusieurs reprises de se retirer du monde politique : en 1796, quand les frères de Louis XVI lui envoyèrent un blâme pour ses publications modérées, il envisagea d'aller s'établir dans une colonie en Prusse⁶⁹ ; en 1800, il écrivait de Londres à Genève qu'il ne reconnaissait plus son pays, et qu'il se refusait à y être esclave ; sous l'Empire quand sa correspondance secrète avec Napoléon fut découverte, il se retira sur ses terres avec l'intention d'y fonder un établissement capable de fonctionner en autarcie⁷⁰. Fut-il aussi isolé et marginalisé qu'il le laissait entendre ? Son parcours témoigne des multiples accommodements, et explique aussi certaines prises de position transitoires.

Lorsque l'Assemblée constituante fut dissoute en 1791, Montlosier partit pour Coblenz. Il passa d'abord par Bruxelles où il fut bien accueilli, même si d'anciennes relations prirent leur distance, comme l'abbé Maury, soucieux de ne pas se compromettre avec un monarchien⁷¹. Mais les autres émigrés avaient encore peu connaissance de ses écrits, et le marquis de Laqueuille, ex-député de Riom qui avait démissionné en mars 1790, avait pris soin de faire réimprimer à Bruxelles son ouvrage *De la nécessité d'une contre-révolution*⁷². Le titre avait peut-être suffi à convaincre les émigrés que Montlosier était bien contre-révolutionnaire. Celui-ci repartit assez rapidement de Coblenz pour Paris, très critique à l'égard des émigrés. Il les rejoignit pourtant au printemps 1792 et s'engagea dans les rangs de la coalition d'Auvergne⁷³. C'est à la pointe de l'épée, dit-il dans ses mémoires, qu'il se fit une place dans ce corps réputé très hostile à tous ceux qui, pour cause d'arrivée trop tardive ou d'une sympathie à l'égard des Monarchiens, pouvaient n'apparaître pas royalistes « purs ». Après la défaite de 1792, Montlosier passa un hiver à Düsseldorf avant de s'établir à Bruxelles en 1793. Il y était conseiller de l'ex-ambassadeur d'Autriche à Paris, Mercy-Argenteau⁷⁴. Quoique parfois marginalisé ou instrumentalisé (comme dans la stratégie de Breteuil pour effacer le soupçon qui pesait

(69) Fernand BALDENSPERGER, *op. cit.*, vol. 2 p. 124-125.

(70) Karine RANCE, « Interférences. Une correspondance du comte de Montlosier », à paraître dans *French Historical Studies*, 2021.

(71) Comte de MONTLOSIER, *Souvenirs d'un émigré (1791-1798)*, Paris, Hachette, 1951.

(72) IDEM, *Souvenirs*, p. 29. *De la nécessité* est publié en 1791 mais a paru dès 1790 dans les *Actes des Apôtres* (n° 193-198).

(73) Olivier PARADIS, *L'école royale militaire d'Effiat et ses élèves*. Thèse de doctorat, dir. B. Dompnier, Université Blaise Pascal, 1998.

(74) MONTLOSIER, *Souvenirs*, p. 154 sq.

sur lui après la mort du roi)⁷⁵, Montlosier semble ne pas avoir, à l'époque, rencontré de difficulté majeure en raison de ses opinions politiques. Il faut dire que l'heure était alors pour les émigrés à l'organisation de la survie, et non aux conflits idéologiques.

En 1794, il se rendit à Londres, où il vécut essentiellement de sa plume, de ses activités de magnétiseur, et de la bienveillance de quelques personnes⁷⁶. Il y renoua avec une vie sociale animée, se liant notamment avec Chateaubriand. Il était, écrit-il dans ses mémoires, depuis un certain temps à la recherche d'un « astre fixe autour duquel la marche de ma petite planète pût avoir du succès » et se réjouit donc de retrouver Malouet et Lally-Tolendal⁷⁷. Toujours rétif à l'idée de former un « parti »⁷⁸, c'est pourtant bien dans l'idée de promouvoir les idées monarchiennes qu'il fonda le *Journal de France et d'Angleterre* qui parut du 6 janvier 1797 jusqu'au mois de juillet. Cet hebdomadaire était composé d'articles rédigés par Montlosier et d'extraits de journaux parus en France. Ainsi le numéro du 27 février comprenait un extrait de *l'Éclair, ou Journal de la France et de l'Europe*, une publication des frères Bertin rédigée par H. Neuville à Paris, et proche du club de Clichy. Est-ce dans le but de gagner le lectorat royaliste ou est-ce à la demande du comte de Provence qu'il publia un article dressant le tableau de Madame Royale, en exil à Vienne, éplorée, décidant de veiller seule toute la nuit du 20 janvier⁷⁹ ? Dans le même numéro, Montlosier faisait l'éloge de la *Défense des émigrés français* de Lally-Tolendal dont il faisait un long compte rendu, et se livrait à une critique aussi courte que pleine de morgue contre un ouvrage qui s'était attaqué à Malouet. Le *Journal de la France et de l'Europe* ne séduisit pas les plus réactionnaires des émigrés. Favorable au club de Clichy et prêt à jouer le jeu des élections, Montlosier demandait à ses lecteurs de promettre « oubli, indulgence, attachement, fidélité » aux révolutionnaires repentis⁸⁰. À cette époque déjà, il n'hésitait pas à exprimer ouvertement son admiration pour le général Bonaparte. Le *Journal de France et d'Angleterre* reproduisait le 1^{er} mars 1797 un extrait de *La Quotidienne* intitulé « Bonaparte et les guerres d'Italie » et

(75) *Ibidem*, p. 152-153.

(76) Karine RANCE, « Entre Lumières et Romantisme, un mesmérisme contre-révolutionnaire ? », *AHRF*, 391, 2018-1, p. 176-196.

(77) Lettre de Montlosier à Mallet du Pan, mars 1793, *Mémoires et correspondance de Mallet du Pan*, éd. Sayous, 2 vol., Paris, 1851, ici vol. I, p. 357-358, cité par Robert GRIFFITHS, *op. cit.*, p. 176.

(78) Robert GRIFFITHS, *op. cit.*, p. 175.

(79) Sur la diffusion de ces images, voir : Natalie SCHOLZ, *Die Restauration, op. cit.* ; Hélène BECQUET, *Marie-Thérèse de France. L'orpheline du Temple*, Paris, Perrin, 2012.

(80) *Journal de France et d'Angleterre*, n° 20 (24 mai 1797), cité par Robert GRIFFITHS, *op. cit.*, p. 187 ; Pierre SERNA, *op. cit.*



qui commençait par ces mots « Es-tu un Dieu ou un homme ? »⁸¹. On ne s'étonne guère que les ultras en exil à Londres ne se soient pas abonnés. Malgré le soutien de la princesse d'Hénin, qui versa à Montlosier 25 guinées, l'hebdomadaire n'était pas rentable⁸². Montlosier dut accepter de le fonder (le 1^{er} août 1797) dans le *Courier de Londres*, qui était la propriété de Samuel Swinton, et auquel contribuait alors l'abbé Calonne. Samuel Swinton avait été un agent double payé par Vergennes mais au service de la cour d'Angleterre⁸³. Le *Courier de Londres* était subventionné par le frère de l'abbé, l'ancien ministre, dont les positions, après l'épisode de Coblenz, étaient revenues à plus de modération⁸⁴. L'abbé partit en décembre 1798 pour se rendre au Canada. Faut-il, de cette collaboration de près d'un an et demi, tirer des conclusions sur l'évolution politique de Montlosier ? Les deux frères Calonne avaient des positions plus conservatrices que lui. Montlosier présente dans ses mémoires l'abbé comme un débauché plus ou moins repent, peu sérieux dans son travail, ce qui sert à disqualifier *a priori* ses prises de positions journalistiques. En fait ils s'étaient partagé le travail : Montlosier se chargeait des articles sur la France, l'abbé Calonne de ceux concernant la Grande-Bretagne, le tout sous le contrôle sans doute de Swinton et de Calonne. Simon Burrows a relevé le poids de la logique commerciale dans ces feuilles dont la raison d'être était non seulement d'influencer l'opinion, mais aussi d'assurer un revenu à leurs auteurs⁸⁵. Les journaux devaient être rentables et donc répondre aux attentes d'un lectorat de plus en plus las de l'exil et admiratif de Bonaparte, à défaut d'être prêt à rallier le Directoire. Montlosier avait tenté de vendre des parts de son journal au comte d'Artois, qui, tout en le critiquant, en était à Édimbourg un lecteur assidu⁸⁶. Il aurait pu contrebalancer l'influence de Peltier et de ses amis « ultras », mais encore une fois le choix des princes, les frères de Louis XVI, ne fut pas celui de la modération. Après le 18 Brumaire, l'ex-député auvergnat posa très rapidement dans son journal les bases de son ralliement. S'ouvre alors une période un peu confuse où il devint à son tour agent double. Envoyé par les princes avec une mission pour Bonaparte en mars 1801, il fut arrêté sur le territoire français car il avait été pris

(81) *Le Journal de France et d'Angleterre*, Tome second, p. 47.

(82) MONTLOSIER, *Souvenirs*, p. 247.

(83) Hélène MASPÉRO-CLERC, « Samuel Swinton éditeur du *Courier de l'Europe* (1778-1783) et agent secret du gouvernement britannique », *AHRF*, n° 262, 1985-4, p. 527-531.

(84) Paul BEIK, *op. cit.*

(85) Simon BURROWS, *French exile journalism and European politics, 1792-1814*, The Boydell Press, 2000, voir chap. 2 : « The business of counter-revolution ».

(86) Hélène MASPÉRO-CLERC, *Un journaliste contre-révolutionnaire. Jean-Gabriel Peltier (1760-1825)*, Paris, SER, 1973, p. 92.

pour Peltier, qui lui-même était au service de l'agent des princes, Dutheil⁸⁷. Montlosier rapporte comment celui-ci avait acheté Peltier :

« on lui envoya l'abbé Lebon qui le confessa, l'abbé Barruel qui le maria. Des fonds considérables furent faits pour sa femme, pour lui, pour ses ouvrages. Il débute par une proclamation où il se repent d'avoir été entraîné trop longtemps par les mauvais systèmes des Bergasse, des Lally et des monarchiens. Désormais il abjure nous et nos doctrines. Telle fut la préface des nouveaux travaux littéraires de Peltier publiés successivement sous le nom de *Tableau de Paris* et d'*Ambigu*, que les agents du roi et de M. le comte d'Artois prônèrent et que le gouvernement britannique protégea »⁸⁸.

Montlosier, arrêté, fut entendu par Fouché avec l'accord de Bonaparte : « Vous pouvez le faire venir pour lui dire qu'il peut employer ce temps à révéler au citoyen Talleyrand, ou à vous, ce qu'il aurait à me faire connaître »⁸⁹. Montlosier fut bientôt renvoyé en Grande-Bretagne, comme il en fit part à Claude-Ignace de Barante, son ami de vieille date qui n'avait pas quitté la France : « Un concours de circonstances que j'ai cru d'abord heureuses m'a emporté en France ; je vous assure que j'ai été comme le doge de Venise fort étonné de m'y voir. D'autres l'ont été aussi sans doute, et j'ai été forcé de déguerpir. Au surplus le ministre de la police et tout ce que j'ai vu de gouvernement m'a fort bien traité. Il m'avait même fait espérer un prochain retour »⁹⁰. En échange de cette promesse, il s'était engagé pour sa part à informer le Consul sur les agissements des émigrés. À son arrivée à Londres, il fut reçu par l'agent des princes Dutheil et l'informa d'un projet de Bonaparte visant à placer le comte de Provence sur le trône d'Espagne. Dutheil fut rapidement convaincu que Montlosier avait été trompé⁹¹. Qui est la dupe ? Montlosier n'agissait-il pas en toute connaissance de cause ? Il était accusé à l'époque de recevoir 18 000 francs de pension du gouvernement consulaire pour soutenir sa politique⁹². Les articles qu'il publia à cette époque en soutien à la politique concordataire de Napoléon sont sans doute à inscrire dans ce contexte⁹³.

(87) Jacques GODECHOT, « Le Directoire vu de Londres », *AHRF*, 116, 1949-4, p. 311-336 ; Hélène MASPERO-CLERC, *op. cit.*, p. 96-97.

(88) MONTLOSIER, *Souvenirs*, p. 228.

(89) NAPOLÉON, *Correspondance générale*, VII, 96 (9 germinal an IX), cité par Olivier BLANC, *Les espions de la Révolution et de l'Empire*, Paris, Perrin, 1995, p. 205.

(90) BP : MS 2571, lettre de Montlosier à Claude-Ignace de Barante, 23 septembre 1801.

(91) AN, 161 AP 1 (avril 1801), cité par Olivier BLANC, *op. cit.*, p. 205.

(92) Olivier BLANC, *op. cit.*, p. 206.

(93) Hélène MASPERO-CLERC, *op. cit.*, p. 137.

Mais les semaines passaient, et Montlosier se lassait de ne pouvoir rentrer en France : « je viens d'être ajourné de nouveau. Me voilà depuis huit ans comme Ovide dans le pays des Gètes »⁹⁴. Ses amitiés infrapolitiques allaient désormais devenir primordiales dans sa stratégie de reconquête d'une place dans la nouvelle France : « mes opinions ont pu changer en quelque chose, mais mes sentiments pour vous sont certainement invariables » déclarait-il, depuis Londres, à Claude-Ignace de Barante, qui venait d'être nommé préfet de l'Aude⁹⁵.

Au service du gouvernement

En 1802, Montlosier autorisé à rentrer mit sa plume au service de Napoléon, non sans garder une certaine indépendance d'esprit. Il assurait son ami de son intention de conserver « en tout point la convenance imposée par les circonstances, avec la vérité de tous les principes »⁹⁶. Il participa aux *Annales de législation et de jurisprudence*⁹⁷, mais le voilà de nouveau qui s'impatientait. Tant de concessions devaient être rétribuées et il finissait par douter que Napoléon songeât à l'employer. Il avait le sentiment que le livre que Bonaparte lui avait commandé (ce qui devait devenir *De la monarchie*) était un « os qu'on lui donn[ait] à ronger » comme en Auvergne on mettait des cendres sur les fenêtres pour occuper les lutins afin qu'ils n'embêtent pas les humains⁹⁸. Parallèlement, il écrivait dans le *Courier de Paris et de Londres* et dans le *Mercure* des articles qu'il évitait parfois de signer, tant leur anglophobie était grossière⁹⁹. Ce n'est pas de France que vinrent alors les critiques concernant ce ralliement mais de la marge, des ultras émigrés qui par la voix de son ancien rival, Peltier, dénonçaient avant l'heure son girouettisme :

(94) BP : MS 2571, lettre de Montlosier à Claude-Ignace de Barante, 23 septembre 1801.

(95) *Ibidem*.

(96) BP : MS 2571, lettre de Montlosier à Claude-Ignace de Barante, 20 vendémiaire an XIII [12 octobre 1804].

(97) *Annales de législation et de jurisprudence publiées par l'université*, Paris, an XI vol. 1-4, Gabr. Dufour et C^{ie}. Il aurait dû paraître un volume par mois de ces *Annales*, mais elles se sont arrêtées au 4e volume. Le prospectus annonçait : 1° Principe de législation par M. Montlosier ; 2° Théorie de la jurisprudence et de l'éloquence du Barreau, par MM Geoffroy, Morand, Michel Agresty, Bexon Peuchet, Lacretelle aîné, et Xavier Agresty. 3° Jurisprudence positive par MM Pigeau, Siret, Pierret et autres.

(98) BP : MS 2571, lettre de Montlosier à Claude-Ignace de Barante, 4 vendémiaire an XIV [26 septembre 1805].

(99) Prosper de Barante, *Souvenirs du Baron de Barante (1782-1866)*, éd. Claude de Barante, 2^e éd., Paris, Calmann Lévy, vol. 1, p. 94.



« Cet écrivain bizarre (sic), mais parfois énergique, après avoir été un fougueux aristocrate, à la tribune de l'Assemblée nationale, avait eu plusieurs duels à Coblenz pour des opinions démocratiques. Engagé à la rédaction d'une feuille française à Londres, il y était devenu tout à coup l'apologiste outré du grand homme et cela au milieu des émigrés et sous les yeux des princes pour lesquels il avait combattu. À son retour en France, il fut soumis au petit baptême qui a souvent été employé pour la régénération des émigrés rentrants, je veux dire un court séjour dans le Temple. Ce sacrement consulaire avait un peu refroidi son zèle ; car le premier journal qu'il entreprit après sa sortie fut supprimé »¹⁰⁰.

Le fait est que son *Courier de Paris et de Londres* fut rapidement interdit. Montlosier poursuivit néanmoins sa stratégie de reconquête sociale et politique par le biais de ses publications (essais et journaux) et de sa correspondance. Il informait le préfet Barante de ses projets, indiquant implicitement à son correspondant la marche à suivre pour soutenir sa candidature : « je poursuis toujours mon projet relativement aux listes d'éligibilité. Je suis à peu près sûr ici que le Sénat me nommera. Si je suis désigné. Il faut donc tenter de l'être »¹⁰¹. N'ayant pas été nommé au Sénat, l'écrivain visa l'Université. Son livre sur les « quatorze siècles de notre ancienne monarchie, et sur la Révolution et ses suites »¹⁰² devait lui en ouvrir les portes. Cet ouvrage, dont il avait conçu le projet avant même la Révolution, devait être son mémorial, le grand œuvre de sa vie. À la cinquième version, il s'exclamait : « cette fois pourtant j'espère que je puis dire comme Chateaubriand : c'est ma dernière Attala » (sic)¹⁰³. Bonaparte était justement sur le point de mettre un terme à la réorganisation de l'Université. Bien que sachant Fourcroy et Degerando mieux placés, Montlosier espérait avoir quelque chance¹⁰⁴. Outre ces publications qui relèvent de la propagande, Montlosier reprit pendant quelques années des activités de renseignement : il fut l'un des nombreux correspondants particuliers de Bonaparte. Mais il dut interrompre cette besogne suite à une indiscretion de l'Empereur : « Ce que vous savez d'une certaine grande correspondance est terminé. Il était répandu que j'avais dénoncé

(100) Cité par Hélène MASPERO-CLERC, *op. cit.*, p. 270.

(101) BP : MS 2571, lettre de Montlosier à Claude-Ignace de Barante, 9 messidor an XII.

(102) BP : MS 2572, lettre de Montlosier à Prosper de Barante, 4 mars [1808].

(103) *Ibidem*.

(104) C'est finalement Fontanes qui fut nommé Grand Maître de l'Université. Jean-Luc CHAPPEY, Carole CHRISTEN, Igor MOULLIER (dir.), *Joseph-Marie de Gérando, (1772-1842). Connaître et réformer la société*, Rennes, PUR, 2014.

Mr Malouet », confiait Montlosier à Prosper de Barante, le fils de son ami Claude-Ignace avec lequel il s'était lié à partir de 1802¹⁰⁵.

Montlosier mettait en scène dans ses lettres son adhésion au régime : il adopta progressivement le nouveau calendrier dans sa correspondance, s'intéressait à la nouvelle dynastie (en 1804 il signalait à Barante la naissance du fils de Madame Louis¹⁰⁶), et refusait de se réjouir des défaites françaises en 1812. Bien au contraire, il critiquait une jeune femme qui se disait ouvertement favorable au général russe Rostopchine, gouverneur de Moscou. Il déclarait à Prosper faire confiance à Bonaparte sur l'état des armées en 1812 et 1813¹⁰⁷. Qui cherchait-il à convaincre ? Son jeune ami ? Lui-même ? Ou la police impériale susceptible de mesurer, par la lecture du courrier, le degré de son adhésion au régime ?

Si celle-ci n'était sans doute pas feinte, elle n'était pas non plus aveugle. La correspondance de Montlosier le montre prudent. Cet homme si attaché à la liberté devait s'accommoder de la censure (« Je ne vous parlerai pas mon cher ami des événements. Cela n'est pas commode du tout dans une lettre »¹⁰⁸). Il évitait de parler politique sous prétexte de manque de place au bas de ses lettres. Étant l'un des « correspondants » de Bonaparte, il savait bien que les mouchards pouvaient être partout (il semble cependant qu'il n'ait pas caché ses activités de renseignements ni aux Barante ni à Malouet). À mesure que le régime policier se durcissait et que Montlosier se rapprochait du cercle de Coppel par l'intermédiaire de Claude-Ignace devenu préfet de Genève, sa situation devenait plus délicate. Les circulations humaines, littéraires et épistolaires augmentèrent entre Germaine de Staël, Benjamin Constant, Mme Récamier (dont Montlosier fréquentait le salon à l'occasion à Paris), les Barante et Montlosier lui-même. Un réseau amical – et amoureux pour certains – se développa, qui dépassait très largement les divergences politiques et qui leur venait en aide au moment des revers de fortune. Quand Claude-Ignace fut démis de ses fonctions pour n'avoir pas surveillé Germaine de Staël d'assez près, Montlosier chercha à lui faire obtenir un poste de recteur de l'Université de

(105) BP : MS 2572, lettre de Montlosier à Prosper de Barante, sd. [1812 ?]. En fait, il semblerait que Malouet ait été dans la confidence – cf lettre du 6 mars. Sur Prosper, voir : Antoine DENIS, *Amable-Guillaume-Prosper Brugière, baron de Barante (1782-1866). Homme politique, diplomate, historien*, Paris, H. Champion, 2000.

(106) Napoléon-Louis (1804-1831), fils de Louis Bonaparte et de Hortense de Beauharnais (fille de Joséphine et Alexandre de Beauharnais), futur roi de Hollande.

(107) BP : MS 2572, lettres de Montlosier à Prosper de Barante.

(108) BP : MS 2571, lettre de Montlosier à Claude-Ignace de Barante, 4 vendémiaire [26 septembre 1805].



Clermont où s'ouvrait une faculté de lettres¹⁰⁹. C'est ainsi un type d'amitiés d'Ancien Régime qui perdure sous l'Empire, un réseau de protection qui s'oppose aux types d'amitiés post-révolutionnaires qui s'imposent au XIX^e siècle sur la base d'une conception égalitaire de la citoyenneté¹¹⁰.

La chute de l'Empire et la réaction de Montlosier peuvent être suivies jour après jour dans sa correspondance. On voit la sidération à l'œuvre (« ce qui s'est passé est incroyable et inconcevable »¹¹¹), alimentée par le manque d'information. Montlosier ne tourna pas le dos à l'Empire aux premières mauvaises nouvelles. Lorsque les troupes ennemies envahirent le territoire, il continua à soutenir l'Empereur et les armées françaises. Il salua certes la chute du despotisme après l'abdication de Napoléon, mais il mettait en garde contre la suppression de la constitution et du régime représentatif, sans lequel il n'y aurait point de salut, assurait-il à Prosper¹¹². Ce qui frappe, depuis la première abdication jusqu'à la seconde Restauration, c'est que la parole libérée n'est pas dirigée contre Bonaparte. Ceux qui sont critiqués ouvertement par Montlosier sont Louis XVIII et son gouvernement pour avoir considéré la Révolution « comme nulle », le duc d'Angoulême et l'ensemble des ultras pour n'avoir rien compris aux changements intervenus en France et avoir tenté une action au début des Cent-Jours¹¹³. Lorsque la Charte confirma à la France les principes de la représentation nationale (quoique sur une assiette très restreinte), du bicaméralisme et d'un pouvoir exécutif fort, tout en garantissant les libertés, Montlosier s'agaça de voir que ceux-là même qui lui avaient reproché sa modération pendant quinze ans adoptaient désormais des positions monarchiennes. Il le disait non sans regret à son ami Prosper : « J'avais raison à Coblenz et à Londres¹¹⁴. Son amertume était sans doute d'autant plus grande qu'il n'obtint aucun poste, et qu'il en était réduit sous la seconde Restauration à quémander une « conseillerie en préfecture » à son ami qui, pour sa part, avait été appelé au secrétariat général du ministère de l'Intérieur¹¹⁵. Montlosier payait là un ralliement trop rapide aux Cent-Jours, effectué sur le conseil de Benjamin Constant¹¹⁶, alors que Prosper avait eu, quant à lui, la chance

(109) *Ibidem*, lettre de Montlosier à Claude-Ignace de Barante, 17 janvier 1811.

(110) Sarah HOROWITZ, *Friendship and Politics in Post-revolutionary France*, University Park, Pennsylvania State University Press, 2013.

(111) BP : MS 2572, lettre de Montlosier à Prosper de Barante, 16 avril 1814.

(112) *Ibidem*, lettre de Montlosier à Prosper de Barante, 23 avril 1814.

(113) *Ibid.*, lettre de Montlosier à Prosper de Barante, 11 avril [1815].

(114) *Ibid.*, lettre de Montlosier à Prosper de Barante, fin 1814 ou début 1815.

(115) *Ibid.*, lettre de Montlosier à Prosper de Barante [juillet 1815], et septembre [1815].

(116) Benjamin Constant était lui-même revenu d'un éphémère soutien aux Bourbons proclamé au début des Cent-Jours dans le but de gagner le cœur de Mme Récamier. Cf Béatrice FINK, « Le



d'avoir été écarté des emplois à ce moment-là. L'épuration qui s'annonça quand Louis XVIII revint l'indigna : « Voilà bien du remue-ménage ! [...] Que veut dire le remplacement annoncé par les journaux ? »¹¹⁷. Ceux qu'il craignait le plus étaient manifestement les ultras. Il pressentait que les destitutions seraient le terreau de nouvelles conspirations. Sa mise à l'écart ne signifie pas qu'il se retirait totalement de la scène politique : il continua, à travers ses publications, à intervenir sur la question de l'indemnisation des émigrés (1824-1825) ou sur celle du gallicanisme (1826), avant d'obtenir finalement la paierie en 1832.

Il est intéressant de voir dans sa correspondance la progressive rupture avec Prosper de Barante à partir des Cent-Jours. Les liens furent maintenus, mais distendus. Une explication majeure eut lieu autour du rôle de la noblesse, que Prosper contestait. En accord avec ses publications, mais dans un style qui fait sourire, Montlosier plaidait pour que les postes ne nécessitant aucune « capacité », comme ceux de juge ou de sous-préfet, soient réservés aux gentilhommes : « Là où il faut surtout de la capacité c'est dans le commerce, dans les manufactures, dans les entreprises, dans les grandes spéculations. Mais une place de sous-préfet, une place de juge au tribunal, il faut précisément pour cela du sens, de l'esprit droit, de l'intégrité [...] Quoi, aujourd'hui préfet, demain marchand épicier comme Dandré ! [...] Horrible, hideuse Révolution »¹¹⁸. Finalement, ces deux hommes incarnent les liens de filiations et les lignes de ruptures entre les Monarchiens et les Doctrinaires, qui avaient sans doute en commun de pouvoir se dire « bons Français », c'est-à-dire modérés et attachés au débat public¹¹⁹. Montlosier reconnaît la force de ces derniers dès 1819 :

« Je crois qu'on change un état social. Il faut bien que je le croie, puisqu'il y a des révolutions : lesquelles ne sont ce me semble que des changements d'état social. Mais je sens avec vous et comme vous que quand il est bouleversé, il est bien difficile de le remettre à sa place. Mr de Serre me disait un jour comme vous : on ne fait pas un peuple, et il en concluait comme vous qu'il fallait le laisser faire. Voilà selon moi la grande difficulté et le grand danger. Vous ne voulez pas mener les choses. Il faudra

prétexte du politique : lettres de Benjamin Constant à Juliette Récamier », dans Mireille BOSSIS (dir.), *La lettre à la croisée de l'individuel et du social*, Paris, Ed. Kimé, 1994, p. 75-81.

(117) BP : MS 2572, lettre de Montlosier à Prosper de Barante [1815].

(118) *Ibidem*, lettre à Prosper de Barante, [juillet 1815].

(119) Aurélien LIGNEREUX, « Se dire bons Français de l'Empire à la Restauration : construire un ethos de modération dans une France déchirée ? », dans Jean-Claude CARON, Jean-Philippe LUIS, *Rien appris, rien oublié ? Les Restaurations dans l'Europe postnapoléonienne (1814-1830)*, Clermont-Ferrand, PUBP, 2015, p. 297-308.

qu'elles vous mènent. Où vous mèneront-elles, Dieu sait. Le grand courant d'un peuple qui se refait est la démocratie ; pour avoir un peu de force vous êtes obligé bon gré mal gré de vous plonger dans ce courant. Il vous mènera là où vous ne voulez pas aller. Vos adversaires qui avec leurs faibles bras prétendraient l'arrêter, ou demeurer seulement stationnaires ont été jetés sur le rivage. C'étaient des niais et des maladroits. Vous vous êtes avisés vigoureux. Seulement vous tentez l'impossible. [...] on m'écrit de Paris que c'est vous qui avez fait conserver au roi la nomination des maires. C'est bien mais cela ne suffira pas »¹²⁰.

Dans le contexte du recul électoral de l'ultracisme qui venait d'être confirmé par les résultats des dernières élections de 1818, et de montée en puissance des Doctrinaires qui par leur proximité avec le nouveau garde des Sceaux, l'ancien émigré Hercule de Serre, avaient une relative influence sur le gouvernement, Montlosier observait la puissance du flot démocratique. On ne « fait pas un peuple », mais on peut « changer un état social », écrivait-il : convaincu encore du pouvoir d'une constitution, il saluait aussi la stratégie doctrinaire de conquête du pouvoir local pour faire barrage aux ultras¹²¹. Par une belle métaphore marine, il notait pourtant l'inéluctabilité de la dynamique populaire : impossible de l'arrêter comme le voulaient les ultras, de demeurer stationnaire comme l'envisageait le duc de Richelieu qui avait perdu le pouvoir en décembre 1818, ni même de l'accompagner en restant modéré comme le souhaitaient les Doctrinaires. Trente ans de vie politique avaient aiguisé sa lucidité.

Si Montlosier mit sa plume au service des uns et des autres, il n'en resta pas moins fidèle aux principes monarchiens. La seule incohérence reste sa participation, dans les rangs des émigrés, à la campagne de 1792. On ignore s'il en fit le choix par peur d'être mis à l'écart après la victoire, ou parce qu'il était convaincu de la nécessité d'une guerre civile pour rétablir l'ordre. Le reste du parcours témoigne de la permanence de ses engagements, au-delà des accommodements aux divers régimes. Il plaidait pour un régime de type monarchique (qui pouvait fort bien se dire impérial), constitutionnel, bicaméral, doté d'un exécutif fort, servi par une noblesse, capable de rétablir l'ordre et de recréer une cohésion nationale. Ceci fait donc de Montlosier à la fois le promoteur et l'incarnation de l'idée de

(120) BP : MS 2573, lettre de Montlosier à Prosper de Barante, 2 janvier 1819.

(121) Francis DÉMIER, *La France de la Restauration, (1814-1830)*, Paris, folio histoire, 2012.

spécialisation fonctionnelle des élites et de leur rôle dans la stabilisation d'un régime en période de transition politique.

Les lignes et les solutions de continuité entre Monarchiens et Doctrinaires sont incarnées par Montlosier et Prosper de Barante. Leur amitié résista difficilement à la Restauration et aux divergences politiques ouvertes par celle-ci. Montlosier, qui malgré toute sa modernité gardait un pied dans l'Ancien Régime pour ce qui est de sa vision de l'*éthos* nobiliaire, s'opposait à Prosper, polytechnicien formé à l'école napoléonienne puis staëlienne (il avait fréquenté Coppet), qui portait un regard neuf sur un monde nouveau. À l'instar de l'ensemble des doctrinaires, le jeune Barante incarnait cette nouvelle élite, plus bourgeoise que noble, plus intellectuelle que capitaliste, portée à la modération et soucieuse du maintien de l'ordre public, associant citoyenneté et propriété, attachée au gouvernement représentatif et à la liberté de la presse. Cette nouvelle élite, que Montlosier n'avait guère prise en considération avant 1818, força pourtant son admiration lorsqu'elle approcha du pouvoir au début de l'année 1819 grâce aux liens qui unissaient Royer-Collard à Serre. Réussissant là où les monarchiens avaient échoué, elle était parvenue à résoudre les contradictions de Montlosier entre droits des propriétaires et supériorité de la noblesse d'une part, entre gouvernement représentatif et exécutif fort d'autre part. Lui qui éprouvait pour Prosper de Barante une affection toute paternelle se trouvait ainsi doté d'une filiation doctrinaire qu'il aurait sans doute jugée illégitime.

Karine RANCE
Université Clermont Auvergne
karine.rance@uca.fr

